Commune de
BURE
W. www.bure.ch

T. +41 32 466 5257
T. +41 32 466 6659
F. +41 32 466 6657
E. secretariat@bure.ch

INFORMATIONS COMMUNALES
AVRIL 2016

Sortie des personnes âgées

Cette année, le Conseil communal organise une sortie à l'attention des personnes âgées. La date retenue est le mercredi **24 août 2016.** Nous prions les personnes concernées de retenir cette date. Une convocation vous parviendra ultérieurement.

Accueil des nouveaux habitants – naissances 2015/2016 – promotion civique et mérite sportif/culturel

Les Autorités communales de Bure organisent comme chaque année une réception à l'attention des nouveaux habitants ainsi que des jeunes atteignant leur majorité en 2016.

Le Conseil invite et remettra les allocations de naissance aux parents des enfants nés en 2015/2016.

De plus, cette année, la Commune remettra un prix aux personnes ou équipes qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine de la culture ou du sport. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet ou au secrétariat communal et à retourner jusqu'au 15 août 2016.

Cette cérémonie est prévue le **16 septembre 2016 à 19h00 à la salle paroissiale.**

Cimetière

Nous avons constaté le dépôt de tous genres de matériaux à l'emplacement prévu pour la terre végétale au cimetière. La terre végétale et les pots de fleurs doivent être triés et déposés **dans les conteneurs respectifs**. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles d'utilisation.

Remise des déclarations d'impôts

Les contribuables sont priés de remettre au secrétariat communal ou de téléverser par le guichet virtuel du Canton dans les meilleurs délais leur déclaration d'impôts afin d'éviter des frais de rappel et des amendes.

Voir au verso

Déchetterie – horaire d'été

Pour rappel, la déchetterie communale est ouverte comme suit :

Mercredi : 16h00-18h00
Samedi : 09h30-11h30

Horaires et dates 2016 – Bibliobus

De 15h15 à 16h45
Place du complexe scolaire

16 avril	10 septembre
14 mai	8 octobre
11 juin	5 novembre
13 août	3 décembre

Site internet – Annonces

La commune de Bure possède un site internet www.bure.ch.

Les personnes possédant des immeubles/appartements à louer/à vendre sur la Commune de Bure peuvent s'adresser au secrétariat communal pour les faire figurer sur le site communal. De même pour les entreprises, commerces, sociétés, restaurants du village.